

Droit de réponse : M. MARTHE ne connaît toujours pas ses dossiers
(Communiqué de Philippe Subercazes, candidat PRG-PS) sur le canton de
Lourdes

M. MARTHE annonce lors de sa dernière conférence de presse la perte d'un million de nuitées à Lourdes entre 2011 et 2013 (en passant de trois millions à deux millions). Or la réalité est tout autre puisque selon les chiffres officiels de l'INSEE sur la même période, nous sommes passés de 2 503 000 à 2 146 200 ce qui nous fait une perte de 356 800 nuitées.

Malgré les chiffres faux qu'annonce M. Marthe, ceux-ci restent tout de même inquiétants.

C'est une vieille méthode de déstabilisation, d'exagération, qui soulève les peurs et met celui qui le dit en position de défenseur.

Pourquoi M. Marthe ne siège-t-il pas à HPTE (Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement) car son canton est le plus touristique du département cela lui permettrait de connaître le dossier et d'indiquer les vrais chiffres.

Dans sa conférence de presse M. Marthe utilise l'expression « la poule aux œufs d'or » expression qui contribue à la mauvaise image de Lourdes c'est un manque de respect pour les gens qui travaillent, qui transpirent, qui prennent des risques pour faire fonctionner une économie.

Pour reprendre la mauvaise image de la poule il y a longtemps que l'entente républicaine (UMP/UDI) l'a étranglée et il le reconnaît lui-même puisqu'il prend les chiffres de 2011 à 2013 où se sont eux même qui étaient aux commandes de la ville et du canton.

Autre chiffre faux pour calculer la taxe au forfait nous ne prenons pas 150 jours comme annoncé mais 188 jours, encore une approximation !!!!!

Concernant la taxe de séjour, les arguments avancés par le binôme Marthe-Ayela et Peretto-Assouère ne sont pas cohérents. Sur Lourdes 2, M. Perreto annonce une augmentation de 30 % de la taxe de séjour en la laissant au forfait, d'ailleurs sur de faux arguments et à des fins purement électorales, alors que sur Lourdes 1 tout autre discours, M. Marthe dit que l'on passe du forfait au réel, mettant en évidence une contradiction de plus de l'entente Républicaine.

Sur les lacets de St-Pé-de-Bigorre, M. Marthe annonce que cela n'est pas une priorité, que cela ne pourra se faire que lorsque le Conseil Départemental aura fini de financer la 2x2 voies entre Tarbes et Lourdes et le contournement de Lourdes. Du côté du canton de Lourdes-Est Mme Boudeu n'a pas attendu la

fin de ces travaux pour faire financer des salles des fêtes, l'élargissement de la route de Gazost, la déviation de Jarret, le financement de la micro crèche de Jarret...

Concernant le FAR (Fond d'Aménagement Rural) M. Marthe ne peut se prévaloir que d'une chose, sa distribution, qui incombe à tous les Conseillers Généraux de tous bords. On se souviendra par contre, que lors de sa création il n'a pas été présent en Commission pour le travailler et ne l'a pas voté.

Il y a un an, vous nous avez accordé votre confiance en nous mettant à la tête de la Mairie de Lourdes et à la gestion de la CCPL. Nous avons hérité d'une situation financière catastrophique pour réaliser les projets, et il nous faudra plus que jamais l'aide et le soutien du Conseil Départemental et de la Région.

Seuls Martin Malvy Président de la Région Midi-Pyrénées et Michel Pelieu Président du Conseil Général sont venus en aide à Lourdes. L'un pour les subventions accordées (qui courent toujours), pour la mise en conformité des hôtels et l'autre pour la gestion des crues. Madeleine Navarro et Philippe Subercazes et ses remplaçants nous sommes les représentants de cette majorité et nous nous inscrivons dans la continuité de ces projets. Pour vous et notre canton Lourdes 1.